

Au lendemain de la décision de la Cour constitutionnelle relative aux articles 13 et 16 de la Constitution

La CNR lance un "Mouvement TGV"



Une vue des responsables de la CNR présents à la permanence de Jean Eyeghe Ndong samedi.



L'assistance attentive aux allocutions.

dissement de la commune de Libreville.

UNE délégation de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), conduite par le sénateur Jean Eyeghe Ndong, a lancé une campagne de sensibilisation dénommée "Mouvement du train à grande vitesse" (MTGV), samedi dernier, à sa permanence politique sis au quartier Nkembo dans le deuxième arrondissement de Libreville. Cette campagne, précise-t-on, intervient en réaction à la récente décision de la Cour constitutionnelle re-

relative aux articles 13 et 16 de la Loi fondamentale. Décision que ce groupement politique de l'opposition juge en violation de la Constitution. La haute juridiction, selon Eyeghe Ndong et les siens, n'ayant pas compétence pour modifier la "mère des lois". A l'entame, le porte-parole de la CNR, le Pr Vincent Moulingui Boukosso, a fixé le cap. "Nous sommes là pour deux choses, a-t-il précisé. La première est de défendre la Constitution à tous les niveaux ; et la seconde consiste à faire restaurer la vérité des urnes de

l'élection présidentielle d'août 2016, ainsi que tous les préables enregistrés à la suite de ce scrutin". Pour sa part, le sénateur du deuxième arrondissement de Libreville, Jean Eyeghe Ndong, n'a pas manqué de dire sa désolation quant au "comportement indolent" des Gabonais qui ne réagissent pas à la "situation chaotique" actuelle dans laquelle se trouve le pays. Pour lui, ces compatriotes sont préoccupés par le fait que, depuis deux ans, "la vérité des urnes du scrutin présidentiel de 2016 n'a toujours pas été dite".

Après avoir longuement développé l'importance de cette élection présidentielle, le sénateur a dénoncé les autorités du pays qui ne respectent ni les institutions ni les lois de la République. A commencer par la Constitution... Évoquant particulièrement la récente décision des juges constitutionnels, le parlementaire a souligné : «Il n'est dit nulle part que la Cour constitutionnelle doit écrire ou réécrire la Constitution. Elle est juge et non parlementaire». Après avoir demandé aux uns et aux autres de ne pas

oublier le contentieux électoral lié à la présidentielle de 2016, l'ancien Premier ministre de feu Omar Bongo Ondimba, a exhorté les populations à manifester pacifiquement, dans tout le pays, pour le respect des institutions de la République et le rétablissement de la vérité de l'élection de 2016. Cela à travers le MTGV qui va s'ébranler sur toute l'étendue du territoire. A noter que Jean Eyeghe Ndong a donné rendez-vous au peuple ce lundi à 15h au marché Banane du PK8.

CO Libreville/Gabon

Celui-ci se chargera de mener une campagne de sensibilisation en vue de "la défense de la Constitution et le respect des résultats des urnes de l'élection présidentielle de 2016". C'est ce qui ressort du rassemblement qui a eu lieu, samedi dernier, à la permanence du sénateur Jean Eyeghe Ndong, sis à Nkembo dans le 2e arron-

L'UPL dénonce "une forfaiture"



Le président de l'UPL, Edouard Engohan Aloghe (c), lors de sa déclaration faite...



...en présence d'une assistance clairsemée.

J.K.M Libreville/Gabon

A l'instar de plusieurs autres ténors de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) dont son parti politique est membre, le président de l'Union pour le progrès et la liberté (UPL), Édouard Engohan Aloghe, a, à son tour, condamné, samedi dernier, au cours d'une déclaration, la décision rendue par la Cour constitutionnelle le 14 novembre dernier, en la qualifiant "de forfaiture". "L'empressement de la Cour constitutionnelle à modifier la Constitution en y ajoutant un alinéa à l'article 13 permettant de nommer un président bis

est une forfaiture et, en même temps, une manœuvre pour conserver le pouvoir", a-t-il indiqué. Non sans avoir précisé qu'en modifiant ainsi la Loi fondamentale, la haute juridiction "s'est arrogée des prérogatives dont le peuple par référendum et le Parlement réuni en Congrès ont l'exclusivité". Dénonçant au passage "la gouvernance scabreuse actuelle", il a appelé "le peuple gabonais et les militants de l'UPL à renforcer leur organisation sur le terrain, et à se rassembler autour de la CNR". Tout en invitant "la communauté internationale à s'impliquer dans le processus de sortie de la crise généralisée dans laquelle vit le Gabon depuis des dizaines d'années".

La gamme Mazda POUR TOUS VOS BESOINS

MAZDA3 1.6L BM LX à partir de 12 500 000 Fcfa TTC
au lieu de 14 500 000 Fcfa TTC

GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM

SODIM TP est représenté à PORT-GENTIL et FRANCEVILLE par GESPARC.

sodim tp BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 83 83 73 - 07 14 01 59
 email : sodim.tp@groupepegafic.com - www.sodimtp.com

Nous construisons l'avenir